

GÉRÉ ET FINANÇÉ PAR :



pluxee



**Les essentiels
du titre-service
en Wallonie**



VOUS AVEZ VOTRE RÉSIDENCE PRINCIPALE EN WALLONIE ?

VOUS POUVEZ COMMANDER VOS TITRES-SERVICES SELON LES MODALITÉS EN VIGUEUR EN WALLONIE.

- **Si vous n'êtes pas encore inscrit au système** : inscrivez-vous sur notre site internet www.titres-services.wallonie.be (onglet "**Inscription**") . Votre inscription peut se faire à l'aide de votre carte d'identité, ayez-la à portée de main.
- **Si vous êtes déjà inscrit au système en version papier** : Vous pouvez changer vers le support électronique en vous connectant sur votre Espace sécurisé www.titres-services.wallonie.be. Vous trouverez la procédure à la fin de cette brochure au point "Comment passer aux titres-services électroniques".
- **Prix fiscalité, validité et quota ?**
 - › **Un prix avantageux** : vous pouvez commander jusqu'à 500 titres-services maximum par année civile. Les 400 premiers titres-services sont à 9€, les 100 derniers titres-services (du 401^{ème} au 500^{ème}) sont à 10€ (sauf cas spécifiques).
 - › **Réduction d'impôts** : vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de **0,90€/titre-service** pour les **150 premiers** titres-services.
 - › **Validité** : vos titres-services sont valables 8 mois à dater de leur émission.



→ Comment dois-je commander ?

Que vous soyez en version papier ou électronique, vous devez effectuer un virement de la valeur totale des titres-services que vous souhaitez commander sur le **compte bancaire Pluxee BE15 0017 7247 4330** avec votre numéro d'utilisateur en communication structurée (12 chiffres). Le montant doit toujours être un multiple de 9 ou de 10.

→ Les titres-services électroniques : ils ont tout pour vous plaire !

Plus simple, plus facile, plus rapide et surtout plus sécurisé, le titre-service électronique vous offre un confort d'utilisation sans précédent. **En téléchargeant l'application mobile "Titres-services"**, vous pouvez gérer vos titres-services électroniques au quotidien.





→ Comment faire pour passer à la version électronique :

- ① Informez votre entreprise agréée et votre aide-ménagère.
- ② Surfez sur www.titres-services.wallonie.be
- ③ Cliquez dans le coin supérieur droit sur **"Gérez mes titres-services"** et connectez-vous avec votre identifiant et votre mot de passe
- ④ Choisissez l'onglet **"coordonnées"** dans le menu de gauche
- ⑤ Cliquez ensuite sur **"modifier les données"** en bas de la page
- ⑥ sélectionnez le support **"électronique"**
- ⑦ Cliquez sur **"enregistrer"**

→ Pour toutes questions concernant les différents documents disponibles pour vos titres-services (échange, remboursement, modification des coordonnées...) :

Rendez-vous sur www.titres-services.wallonie.be
 cliquez sur **"Documents et formulaires"**

Nous contacter :

Pluxee – Département Titres-Services Wallonie

Disponible tous les jours ouvrables de 9h à 18h

Tel : 02/401.31.70

www.titres-services.wallonie.be